

Pour le 13 mai, 1849.

225

## Aux Électeurs du Rhône.



CITOYENS ÉLECTEURS,

Je me présente à vos suffrages, voici mes titres à votre confiance :  
J'ai revêtu toute ma vie le bonheur de mes semblables et l'amélioration progressive de l'état social; j'y ai toujours coopéré dans la mesure de mes forces et de mes moyens.

Notre pays a besoin, aujourd'hui plus que jamais, d'hommes dévoués qui, par leur intelligence, leur expérience, leurs sages méditations et leur courageuse persévérance, concourent à éclairer et à calmer les esprits en les ralliant à des idées d'ordre, de stabilité, de progrès, d'union, de fraternelle protection, et en donnant les premiers l'exemple d'un patriotisme désintéressé.

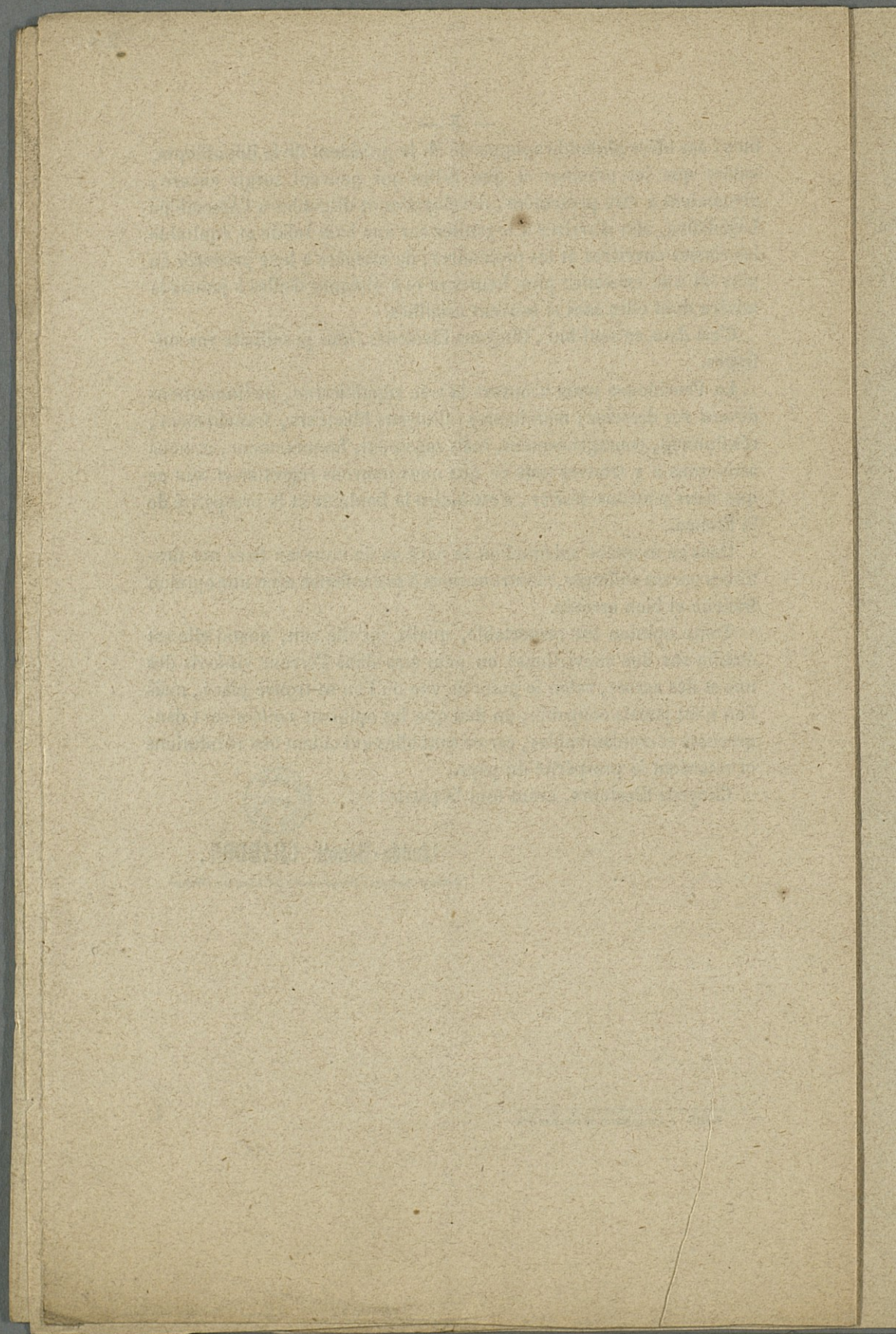
C'est dans ces vues que j'ai mis au jour un projet d'association en faveur des travailleurs, de ces citoyens qui, par leurs labeurs, payent le plus leur dette à la vie sociale.

Ce projet, que tout le monde peut lire, est une assistance mutuelle évangélique.

Il intéresse directement les ouvriers de toutes sortes et des deux sexes, et dans cette nombreuse catégorie je comprends non-seulement les ouvriers des diverses corporations, mais aussi les domestiques, les prolétaires, les fermiers, les vigneron-cultivateurs, et les instituteurs primaires.

Moyennant une contribution de cinq centimes par jour, voici les avantages que mon association leur présente : 1 fr. 50 c. par jour aux malades et les soins gratuits d'un médecin; 1 fr. par jour aux invalides; un secours de 200 à 500 fr. à chaque veuve de sociétaire; une somme de 200 à 500 fr. pour son apprentissage à chaque orphelin, et une retraite annuelle de 400 fr. pour chaque sociétaire à l'âge de soixante-cinq ans et après dix ans d'association.

Les sociétaires, par une combinaison financière sûre, y trouveraient une caisse pour le placement de leurs épargnes sur les biens ruraux,



— 3 —

bien ! ces idées philanthropiques de M. le président de la République, autant que les miennes et que celles qui peuvent surgir encore, demandent à être présentées, développées et discutées à l'Assemblée Législative, afin d'arriver à organiser sur une base solide et équitable les classes ouvrières et les prolétaires, de manière à leur procurer au plus tôt une existence plus heureuse et à éloigner d'elles à jamais la misère dont elles sont si souvent assaillies.

C'est dans ce seul but, Citoyens Electeurs, que je sollicite vos suffrages.

La Providence nous a ouvert la voie républicaine, inclinons-nous devant ses desseins ; marchons-y, Citoyens Electeurs, franchement, résolument, courageusement, mais sagement, honnêtement, et nous arriverons à y trouver tout ce que nous pouvons regretter et tout ce que nous pouvons désirer, c'est-à-dire le bonheur et la prospérité de la France.

Dans ce moment solennel où le pays va de nouveau fixer nos destinées par ses suffrages, montrons-nous à sa confiance avec une opinion franche et bien arrêtée.

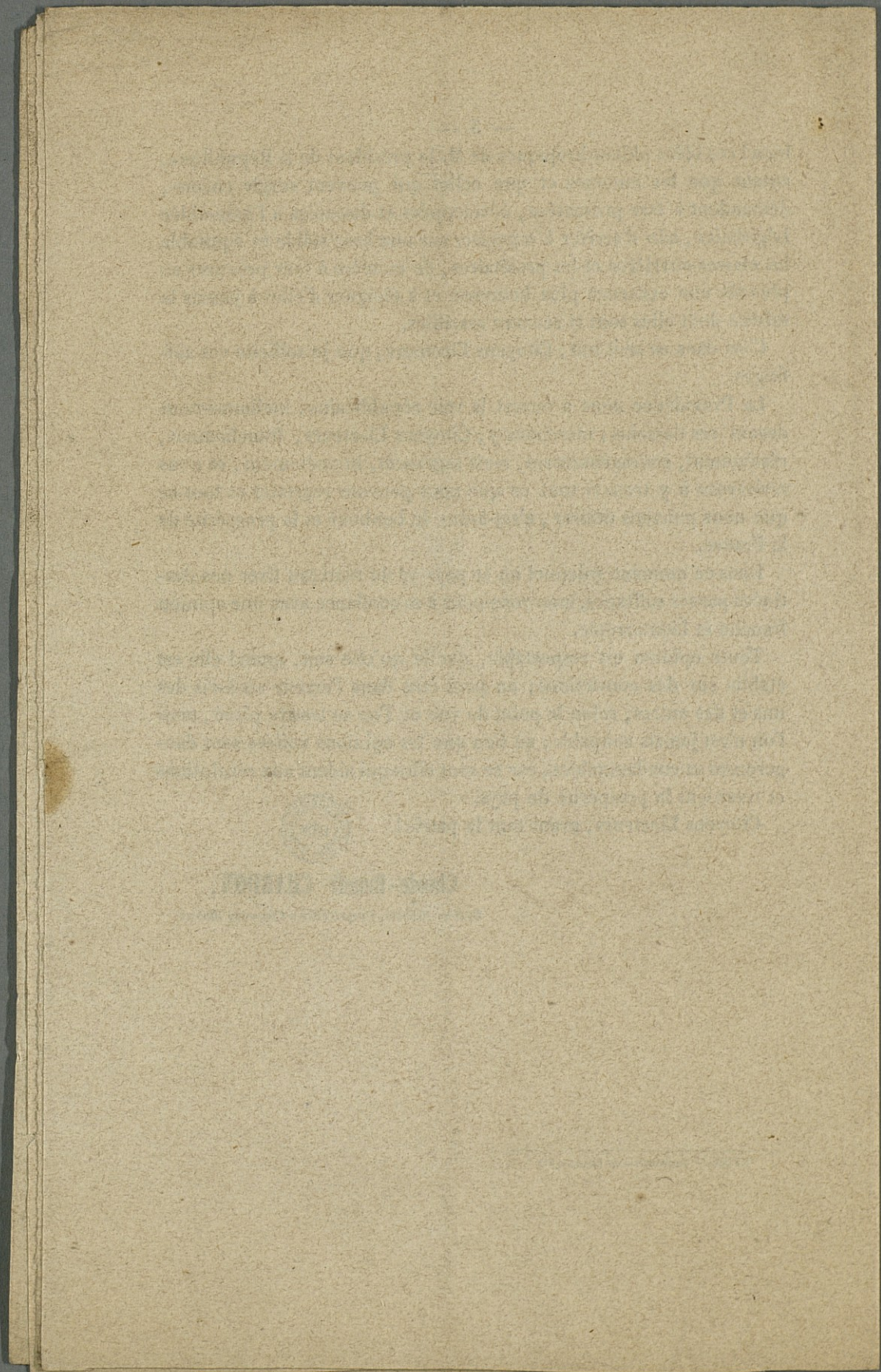
Toute opinion est respectable, quelle qu'elle soit, quand elle est établie sur des convictions ; on peut être dans l'erreur vis-à-vis des uns et des autres, selon le point de vue où l'on se trouve placé, mais l'on n'est jamais coupable ; au lieu que les opinions *voilées* sont dangereuses et condamnables, car ce sont elles qui aident aux révolutions et retardent la prospérité du pays.

Citoyens Electeurs, avant tout la patrie !



**Claude-Benoît CHARDON,**

*Docteur-Médecin, Propriétaire à Chasselay (Rhône)*



et une caisse de prêt sur gage, un véritable mont-de-piété, à 4 0/0 et sans frais.

Mon projet n'intéresse pas moins directement les habitants de la campagne, les propriétaires-cultivateurs qui, dévorés pour la plupart par l'usure et la dette hypothécaire, trouveraient à emprunter à volonté à la caisse de l'association les sommes dont ils auraient besoin à 5 0/0, mais sans frais d'enregistrement.

Il intéresse les notaires, qui seraient les intermédiaires pour le placement des fonds.

Il intéresse les médecins, à qui on allouerait un salaire suffisant pour soigner gratuitement les sociétaires.

Il intéresse le clergé, qui recevrait une rétribution convenable pour conduire à leur dernière demeure les sociétaires, et qui n'aurait pas à déplorer avec tous les gens sensés cette distinction de pauvres et de riches qui doit disparaître à l'entrée et à la sortie de la vie.

Il intéresse le commerce, qui trouverait dans les conseils de famille des diverses corporations, où il serait représenté par le même nombre de voix, des garanties d'accord et de bonne justice.

Le conseil de famille des fermiers et des vigneron, composé moitié des leurs et moitié de propriétaires, serait d'une utilité incontestable pour leurs intérêts réciproques.

Le conseil des domestiques ne serait pas d'une moins grande utilité autant pour eux que pour les maîtres.

Les gens éclairés, sages et remarquables par leurs vertus et leur philanthropie autant que par leur position élevée, coopéreraient au bien de l'association en y apportant tour à tour leur concours en qualité d'administrateurs, comme ils le font depuis long-temps pour les hôpitaux avec un dévouement et un désintéressement qui les honorent et dignes des plus grands éloges. Sans doute quelques-uns d'entre eux y ajouteraient encore des dons en faveur de l'association, qui leur en conserverait une reconnaissance éternelle.

Dans cette vaste association par département, les corporations resteraient distinctes avec leurs attributions et leurs conseils de famille spéciaux.

M. Louis-Napoléon Bonaparte, président de la République, a révélé aussi l'amélioration et le bonheur des classes ouvrières, car il a écrit dans l'exil un livre dans ce sens pour l'extinction du paupérisme. Eh

*Circeletaire  
Des D<sup>s</sup> Chardon  
colportée par M. Brisson  
Président de  
M. Chardon*

## Aux Électeurs du Rhône.



CITOYENS ÉLECTEURS,

Je me présente à vos suffrages, voici mes titres à votre confiance :

J'ai rêvé toute ma vie le bonheur de mes semblables et l'amélioration progressive de l'état social; j'y ai toujours coopéré dans la mesure de mes forces et de mes moyens.

Notre pays a besoin, aujourd'hui plus que jamais, d'hommes dévoués qui, par leur intelligence, leur expérience, leurs sages méditations et leur courageuse persévérance, concourent à éclairer et à calmer les esprits en les ralliant à des idées d'ordre, de stabilité, de progrès, d'union, de fraternelle protection, et en donnant les premiers l'exemple d'un patriotisme désintéressé.

C'est dans ces vues que j'ai mis au jour un projet d'association en faveur des travailleurs, de ces citoyens qui, par leurs labeurs, payent le plus leur dette à la vie sociale.

Ce projet, que tout le monde peut lire, est une assistance mutuelle évangélique.

Il intéresse directement les ouvriers de toutes sortes et des deux sexes, et dans cette nombreuse catégorie je comprends non-seulement les ouvriers des diverses corporations, mais aussi les domestiques, les prolétaires, les fermiers, les vigneron-cultivateurs, et les instituteurs primaires.

Moyennant une contribution de cinq centimes par jour, voici les avantages que mon association leur présente : 1 fr. 50 c. par jour aux malades et les soins gratuits d'un médecin; 1 fr. par jour aux invalides; un secours de 200 à 500 fr. à chaque veuve de sociétaire; une somme de 200 à 500 fr. pour son apprentissage à chaque orphelin, et une retraite annuelle de 400 fr. pour chaque sociétaire à l'âge de soixante-cinq ans et après dix ans d'association.

Les sociétaires, par une combinaison financière sûre, y trouveraient une caisse pour le placement de leurs épargnes sur les biens ruraux,

et une caisse de prêt sur gage, un véritable mont-de-piété, à 4 0/0 et sans frais.

Mon projet n'intéresse pas moins directement les habitants de la campagne, les propriétaires-cultivateurs qui, dévorés pour la plupart par l'usure et la dette hypothécaire, trouveraient à emprunter à volonté à la caisse de l'association les sommes dont ils auraient besoin à 5 0/0, mais sans frais d'enregistrement.

Il intéresse les notaires, qui seraient les intermédiaires pour le placement des fonds.

Il intéresse les médecins, à qui on allouerait un salaire suffisant pour soigner gratuitement les sociétaires.

Il intéresse le clergé, qui recevrait une rétribution convenable pour conduire à leur dernière demeure les sociétaires, et qui n'aurait pas à déplorer avec tous les gens sensés cette distinction de pauvres et de riches qui doit disparaître à l'entrée et à la sortie de la vie.

Il intéresse le commerce, qui trouverait dans les conseils de famille des diverses corporations, où il serait représenté par le même nombre de voix, des garanties d'accord et de bonne justice.

Le conseil de famille des fermiers et des vigneron, composé moitié des leurs et moitié de propriétaires, serait d'une utilité incontestable pour leurs intérêts réciproques.

Le conseil des domestiques ne serait pas d'une moins grande utilité autant pour eux que pour les maîtres.

Les gens éclairés, sages et remarquables par leurs vertus et leur philanthropie autant que par leur position élevée, coopéreraient au bien de l'association en y apportant tour à tour leur concours en qualité d'administrateurs, comme ils le font depuis long-temps pour les hôpitaux avec un dévouement et un désintéressement qui les honorent et dignes des plus grands éloges. Sans doute quelques-uns d'entre eux y ajouteraient encore des dons en faveur de l'association, qui leur en conserverait une reconnaissance éternelle.

Dans cette vaste association par département, les corporations resteraient distinctes avec leurs attributions et leurs conseils de famille spéciaux.

M. Louis-Napoléon Bonaparte, président de la République, a révé aussi l'amélioration et le bonheur des classes ouvrières, car il a écrit dans l'exil un livre dans ce sens pour l'extinction du paupérisme. Eh

## Aux Électeurs du Rhône.



CITOYENS ÉLECTEURS,

Je me présente à vos suffrages, voici mes titres à votre confiance :  
 J'ai rêvé toute ma vie le bonheur de mes semblables et l'amélioration progressive de l'état social; j'y ai toujours coopéré dans la mesure de mes forces et de mes moyens.

Notre pays a besoin, aujourd'hui plus que jamais, d'hommes dévoués qui, par leur intelligence, leur expérience, leurs sages méditations et leur courageuse persévérance, concourent à éclairer et à calmer les esprits en les ralliant à des idées d'ordre, de stabilité, de progrès, d'union, de fraternelle protection, et en donnant les premiers l'exemple d'un patriotisme désintéressé.

C'est dans ces vues que j'ai mis au jour un projet d'association en faveur des travailleurs, de ces citoyens qui, par leurs labeurs, payent le plus leur dette à la vie sociale.

Ce projet, que tout le monde peut lire, est une assistance mutuelle évangélique.

Il intéresse directement les ouvriers de toutes sortes et des deux sexes, et dans cette nombreuse catégorie je comprends non-seulement les ouvriers des diverses corporations, mais aussi les domestiques, les prolétaires, les fermiers, les vigneron-cultivateurs, et les instituteurs primaires.

Moyennant une contribution de cinq centimes par jour, voici les avantages que mon association leur présente : 1 fr. 50 c. par jour aux malades et les soins gratuits d'un médecin; 1 fr. par jour aux invalides; un secours de 200 à 500 fr. à chaque veuve de sociétaire; une somme de 200 à 500 fr. pour son apprentissage à chaque orphelin, et une retraite annuelle de 400 fr. pour chaque sociétaire à l'âge de soixante-cinq ans et après dix ans d'association.

Les sociétaires, par une combinaison financière sûre, y trouveraient une caisse pour le placement de leurs épargnes sur les biens ruraux,



et une caisse de prêt sur gage, un véritable mont-de-piété, à 4 0/0 et sans frais.

Mon projet n'intéresse pas moins directement les habitants de la campagne, les propriétaires-cultivateurs qui, dévorés pour la plupart par l'usure et la dette hypothécaire, trouveraient à emprunter à volonté à la caisse de l'association les sommes dont ils auraient besoin à 5 0/0, mais sans frais d'enregistrement.

Il intéresse les notaires, qui seraient les intermédiaires pour le placement des fonds.

Il intéresse les médecins, à qui on allouerait un salaire suffisant pour soigner gratuitement les sociétaires.

Il intéresse le clergé, qui recevrait une rétribution convenable pour conduire à leur dernière demeure les sociétaires, et qui n'aurait pas à déplorer avec tous les gens sensés cette distinction de pauvres et de riches qui doit disparaître à l'entrée et à la sortie de la vie.

Il intéresse le commerce, qui trouverait dans les conseils de famille des diverses corporations, où il serait représenté par le même nombre de voix, des garanties d'accord et de bonne justice.

Le conseil de famille des fermiers et des vigneron, composé moitié des leurs et moitié de propriétaires, serait d'une utilité incontestable pour leurs intérêts réciproques.

Le conseil des domestiques ne serait pas d'une moins grande utilité autant pour eux que pour les maîtres.

Les gens éclairés, sages et remarquables par leurs vertus et leur philanthropie autant que par leur position élevée, coopéreraient au bien de l'association en y apportant tour à tour leur concours en qualité d'administrateurs, comme ils le font depuis long-temps pour les hôpitaux avec un dévouement et un désintéressement qui les honorent et dignes des plus grands éloges. Sans doute quelques-uns d'entre eux y ajouteraient encore des dons en faveur de l'association, qui leur en conserverait une reconnaissance éternelle.

Dans cette vaste association par département, les corporations resteraient distinctes avec leurs attributions et leurs conseils de famille spéciaux.

M. Louis-Napoléon Bonaparte, président de la République, a rêvé aussi l'amélioration et le bonheur des classes ouvrières, car il a écrit dans l'exil un livre dans ce sens pour l'extinction du paupérisme. Eh

— 5 —

bien ! ces idées philanthropiques de M. le président de la République, autant que les miennes et que celles qui peuvent surgir encore, demandent à être présentées, développées et discutées à l'Assemblée Législative, afin d'arriver à organiser sur une base solide et équitable les classes ouvrières et les prolétaires, de manière à leur procurer au plus tôt une existence plus heureuse et à éloigner d'elles à jamais la misère dont elles sont si souvent assaillies.

C'est dans ce seul but, Citoyens Electeurs, que je sollicite vos suffrages.

La Providence nous a ouvert la voie républicaine, inclinons-nous devant ses desseins ; marchons-y, Citoyens Electeurs, franchement, résolument, courageusement, mais sagement, honnêtement, et nous arriverons à y trouver tout ce que nous pouvons regretter et tout ce que nous pouvons désirer, c'est-à-dire le bonheur et la prospérité de la France.

Dans ce moment solennel où le pays va de nouveau fixer nos destinées par ses suffrages, montrons-nous à sa confiance avec une opinion franche et bien arrêtée.

Toute opinion est respectable, quelle qu'elle soit, quand elle est établie sur des convictions ; on peut être dans l'erreur vis-à-vis des uns et des autres, selon le point de vue où l'on se trouve placé, mais l'on n'est jamais coupable ; au lieu que les opinions *voilées* sont dangereuses et condamnables, car ce sont elles qui aident aux révolutions et retardent la prospérité du pays.

Citoyens Electeurs, avant tout la patrie !



**Claude-Benoît CHARDON,**

*Docteur-Médecin, Propriétaire à Chasselay (Rhône)*

Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in several paragraphs and appears to be a formal document or letter.

bien ! ces idées philanthropiques de M. le président de la République, autant que les miennes et que celles qui peuvent surgir encore, demandent à être présentées, développées et discutées à l'Assemblée Législative, afin d'arriver à organiser sur une base solide et équitable les classes ouvrières et les prolétaires, de manière à leur procurer au plus tôt une existence plus heureuse et à éloigner d'elles à jamais la misère dont elles sont si souvent assaillies.

C'est dans ce seul but, Citoyens Electeurs, que je sollicite vos suffrages.

La Providence nous a ouvert la voie républicaine, inclinons-nous devant ses desseins ; marchons-y, Citoyens Electeurs, franchement, résolument, courageusement, mais sagement, honnêtement, et nous arriverons à y trouver tout ce que nous pouvons regretter et tout ce que nous pouvons désirer, c'est-à-dire le bonheur et la prospérité de la France.

Dans ce moment solennel où le pays va de nouveau fixer nos destinées par ses suffrages, montrons-nous à sa confiance avec une opinion franche et bien arrêtée.

Toute opinion est respectable, quelle qu'elle soit, quand elle est établie sur des convictions ; on peut être dans l'erreur vis-à-vis des uns et des autres, selon le point de vue où l'on se trouve placé, mais l'on n'est jamais coupable ; au lieu que les opinions *voilées* sont dangereuses et condamnables, car ce sont elles qui aident aux révolutions et retardent la prospérité du pays.

Citoyens Electeurs, avant tout la patrie !



**Claude-Benoit CHARDON,**

*Docteur-Médecin, Propriétaire à Chasselay (Rhône)*